

ENGLISH WILL FOLLOW

Objet : Consultation pour l'introduction de nouvelles procédures d'atténuation de bruit (CYJN)

Monsieur, Madame,

L'aéroport de Saint-Jean (CYJN) est exploité par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Un comité de gestion du climat sonore a été mis en place en 2017 afin d'être proactif par rapport aux préoccupations causées par le bruit des aéronefs. Dans le cadre des travaux du comité, une proposition, de nouvelles procédures d'atténuation de bruit, a été élaborée et vous est soumise pour consultation.

Une première démarche de consultation conformément à la circulaire d'information 302-002 de Transports Canada a été réalisée au début de l'année 2021. Toutefois, nous n'avons reçu aucun commentaire de votre organisation. Nous reprenons donc le processus de consultation prescrit par la circulaire d'information 302-002 puisqu'il est important d'avoir vos commentaires sur cette proposition. Nous vous demandons un accusé de réception à cette fin.

DÉTAIL DE LA PROPOSITION

La présente proposition concerne les horaires de posés-décollés. Cette mesure d'atténuation de bruit a fait l'objet de réflexion au sein du comité de gestion du climat sonore de l'aéroport, sur lequel sont représentés :

- les utilisateurs,
- l'Unité Régionale de soutien aux cadets de l'Est (usager principal CYJN),
- la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu,
- les citoyens,
- la Direction de Santé publique Montérégie-Centre, et
- NAV CANADA.

La proposition de nouvelle procédure se concentre **exclusivement sur les vols d'entraînement (posés-décollés)** et se détaille comme suit :

- **LES VOLS D'ENTRAÎNEMENT (PD) SONT PERMIS DE LA MI-AVRIL AU 30 JUIN ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE À LA MI-OCTOBRE :**

Lundi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 10 h à 16 h
Dimanche et jours fériés : aucun

- **LES VOLS D'ENTRAÎNEMENT (PD) SONT PERMIS, PENDANT LA SAISON ESTIVALE, DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT :**

Lundi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi, dimanche et jours fériés : aucun vol d'entraînement

Le reste de l'année, le créneau horaire pour les vols d'entraînement (PD) demeure inchangé.

Comme ce dossier est important pour l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous souhaitons recevoir les commentaires de votre organisation concernant cette nouvelle procédure d'ici le **27 octobre 2021, à 16 h**. Advenant que vous n'ayez aucun commentaire à formuler, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre, par retour de courriel, une réponse à l'effet que votre organisation n'a aucun commentaire à formuler à l'égard de cette proposition.

Pour toute information complémentaire concernant cette consultation, je vous invite à communiquer avec madame Sophie Latour, Cheffe de la Division Développement Économique à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et responsable du climat sonore. Vous pouvez rejoindre Sophie au 450 357-2330, poste 2017 ou par courriel au so.latour@sjsr.ca.

Salutations,

Sophie Latour, cheffe
Division développement économique

Subject: Consultation on the Introduction of New Noise Abatement Procedures (CYJN)

Dear Sir or Madam,

The Saint-Jean Airport (CYJN) is operated by the City of Saint-Jean-sur-Richelieu. A sound climate management committee was set up in 2017 to be proactive in addressing any concerns caused by aircraft noise. As part of the committee's work, a proposal for new noise abatement procedures was developed and submitted to you for consultation.

An initial consultation process in accordance with Transport Canada's Advisory Circular 302-002 was conducted early this year. We haven't received any feedback from your organization to date. For this reason, we're resuming the consultation process stipulated in Information Circular 302-002 since it's important that we have your comments on the proposal. To that end, we would like an acknowledgement of receipt from you.

DETAILS OF THE PROPOSAL

The proposal concerns **touch and go landing** times. The noise mitigation measure has been the subject of consideration by the airport's sound climate management committee, with representation from:

- Users
- Eastern Regional Cadet Support Unit (CYJN's primary user)
- City of Saint-Jean-sur-Richelieu
- Residents
- Santé publique Montérégie-Centre
- Nav Canada

The proposed new procedure focuses **exclusively on training flights (touch and go landing)** with the following details:

- TRAINING FLIGHTS (TGL) FROM **MID-APRIL TO JUNE 30** AND FROM **SEPTEMBER 1 TO MID-OCTOBER** ARE PERMITTED:

Monday to Friday: 8:00 am to 5:00 pm

Saturday: 10:00 am to 4:00 pm

Sunday and holidays: No training flights (TGL) allowed

- TRAINING FLIGHTS (TGL) IN THE SUMMER SEASON FROM **JULY 1 TO AUGUST 31** ARE PERMITTED:

Monday to Friday: 8:00 am to 5:00 pm

Saturday, Sunday, and holidays: No training flights (TGL) allowed

The schedule for training flights (TGL) remains unchanged for the rest of the year. Because this is an important issue for the Saint-Jean-sur-Richelieu Airport, we would appreciate receiving your organization's comments on this new procedure by **October 27, 2021, at 4:00 pm**. In the event that you have no comments to make on the proposal, we would appreciate hearing from you by email to that effect.

For any additional information on the consultation, please contact Sophie Latour, director of economic development for the City of Saint-Jean-sur-Richelieu and manager of the city's soundscape. Sophie can be reached at 450-357-2330, extension 2017 or at so.latour@sjsr.ca.

Yours sincerely,

Sophie Latour
Director of economic development